

BILAN D'ACTIVITES DU BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES CORSICA POLE TOURNAGES

Créé par la CTC en 2003 dans la continuité de l'adoption la même année d'un dispositif de soutien à l'audiovisuel et au cinéma, Corsica Pôle Tournages a pour mission de favoriser l'accueil de tournages en Corse, le suivi de la filière professionnelle en Corse (comédiens, techniciens, sociétés de production) mais également d'assurer une représentation de la Corse au sein des festivals et des salons professionnels afin de mener une action de communication volontariste. Corsica Pôle Tournages est membre de Film France (association nationale soutenue par le CNC regroupant l'ensemble des bureaux d'accueil -31 BAT- sur le territoire français).

Les services offerts par ce dernier sont les suivants :

- ✓ mise à disposition de bases de données : techniciens, comédiens, figurants, fournisseurs, sociétés de production ;
- ✓ pré-repérages et repérages ;
- ✓ autorisations de tournages, relais avec les institutions insulaires ;
- ✓ soutien logistique (transport, hébergement, services divers...) et administratif.

Depuis sa création, Corsica Pôle tournages a vu son activité évoluer d'année en année. L'évolution des productions endogènes et exogènes a permis la professionnalisation d'un noyau de techniciens et de comédiens insulaires.

I- BASE TAF - TECHNICIENS, ARTISTES ET FIGURANTS, UNE BASE EN CONSTANTE AUGMENTATION

Afin de suivre la filière professionnelle, Corsica Pôle Tournages dispose d'un outil : la base TAF (techniciens, artistes, figurants) créée en 2005 par Film France. C'est une base indépendante de celle administrée par le Pôle Emploi Spectacle. L'inscription à la Base TAF ne se substitue pas à celle qui doit être faite auprès du Pôle Emploi Spectacle. Depuis la mise en place de la base en 2005, celle-ci a été remaniée une première fois en 2011 et tous les inscrits ont dû procéder à leur réinscription et fera à nouveau l'objet d'un nouveau remaniement en 2019. Une réflexion est menée quant à la création d'une base en gestion propre.

Corsica Pôle tournages recense dans sa base les inscriptions suivantes :

Type	Nombre d'inscrits				% IS 2018
	Base de 2005 à 2011	Base de 2011 à 2014	Base de 2016	Base de 2018	
Techniciens	112	139	226	303	63%
Comédiens	127	108	126	145	NC
Figurants	100	112	156	174	NC

**IS = intermittents du spectacle*

II – BASE DECORS, UN OUTIL TERRITORIAL EN COURS DE CONSTRUCTION

Corsica Pôle Tournages recense les décors du territoire insulaire afin de constituer une photothèque la plus exhaustive possible. Une application gérée par Film France permet la gestion des décors.

En comparaison, les bases des autres bureaux d'accueil en région disposent en moyenne de 2500 fichiers décors ce qui est loin d'être le cas en Corse, dont la gestion des décors se fait de manière empirique et au coup par coup du fait du manque de personnels.

Ainsi, afin de pallier ce manque de visuels, au bénéfice d'un travail plus efficient et plus professionnel, les ressources vives du territoire ont été identifiées (ATC, Parc Naturel Régional de Corse, Offices de tourisme, Office de l'Environnement, Communautés de communes, villes, associations,...) et la première convention de cession de droits photos a été signée avec le PNRC fin décembre 2017.

A ce jour, près de 15 000 photos libres de droits ont été collectées auprès de différents acteurs du territoire (le PNRC, l'ATC, les Offices de tourisme de Porto-Vecchio, Bonifacio, Calvi, Île Rousse, la ville de Bastia et le service de l'inventaire de la direction du Patrimoine de la CDC) et l'année 2019 permettra de poursuivre cette action (rdv en cours avec la communauté de communes et l'Office de tourisme du Cap Corse et 2 associations emblématiques de cette micro-région : Petre Scritte et Petra Viva).

Afin de gérer ces visuels dont le nombre va croître dans le courant de l'année, il a été pris attache auprès des services informatiques de la CDC pour accompagner Corsica Pôle Tournages dans la création d'un outil de gestion adapté de type photothèque interactive.

Ces partenariats permettent non seulement de récolter des visuels libres de droits utilisables par l'ensemble des directions de la CDC (notifié dans la convention) mais aussi de structurer la coopération des différentes collectivités locales en faveur de l'accueil des tournages.

III – DES OUTILS SPECIFIQUES A CREER, ADAPTES AUX CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre de ses missions d'accueil des tournages, Corsica Pôle Tournages est très souvent sollicité par des sociétés de production pour des autorisations de tournages sur le territoire.

Ainsi, face aux nombreuses demandes et au vu de la complexité des réglementations (Natura 2000, réserves naturelles, zones humides, arrêtés de protection, directives, terrains du conservatoire,...), les directeurs de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – la DREAL et de l'Office de l'Environnement de la Corse – l'OEC ont été sollicités afin qu'une cartographie du territoire puisse être créée pour le Pôle Tournages. Différentes réunions ont permis à Pôle Tournages de disposer depuis septembre 2018, d'une cartographie de la Corse afin d'identifier les différents gestionnaires en fonction des lieux de tournages des films.

Par ailleurs, très sollicitée pour l'obtention d'autorisations dans le cadre de l'organisation de manifestations sportives et culturelles dont les tournages, la DREAL souhaite créer une application informatique dédiée de traitement dématérialisé.

Cette application permettrait d'interroger directement par mail les gestionnaires des lieux concernés en favorisant d'une part l'amélioration de l'accueil des tournages dans les démarches administratives et d'autre part, dans la gestion du respect des réglementations en matière d'environnement.

Des réunions ont débuté fin 2018 et vont se poursuivre en 2019 avec l'ensemble des gestionnaires concernés (CPT, DREAL, DDTM, DDCSPP, PNRC, OE, ...) pour la co-crédation et le co-financement de cet outil.

VI – INTEGRATION DE LA LABELLISATION ECOPROD DANS LE REGLEMENT DES AIDES ET MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF SPECIFIQUE A LA CORSE

Le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages selon une étude nationale sur la filière réalisée en 2011.

Pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les productions audiovisuelles, six acteurs du secteur au plan national (ADEME, AUDIENS, Commission du Film d'Île de France, DIRECCTE IDF, France Télévisions et TF1) ont lancé la démarche Ecoprod et créé le collectif en 2009 permettant de calculer l'empreinte carbone dédié aux productions audiovisuelles, le Carbon'Clap.

En 2014 le Collectif lance la «Charte ECOPROD pour l'entreprise de l'Audiovisuel» pour engager les entreprises signataires dans une démarche d'amélioration continue d'information, de réflexion et de mise en œuvre, encadrée et aidée par les outils et services mis à disposition par le collectif.

Ainsi, Lors de la rédaction du nouveau règlement des aides culture en 2018, la Collectivité de Corse a souhaité introduire cette notion d'éco-responsabilité en initiant un dispositif incitatif sur

la base d'une bonification de subvention de 15% sur l'aide octroyée pour les longs-métrages (unitaires et séries).

Corsica Pôle Tournages a établi un premier contact avec l'Office de l'Environnement qui dispose d'un service dédié en matière d'écologie pour la mise en place d'un partenariat autour de la gestion de ce label.

IV – DES OUTILS DE COMMUNICATION

1. L'insertion Publicitaire :

Corsica Pôle Tournages utilise des moyens de communications classiques sur de magazines spécialisés tels que : Ecran Total, le Film Français, les catalogues des festivals...

MAGAZINES SPECIALISES	2016	2017	2018
1/ LES ECRANS			
Spécial Cannes		1 140,00 €	
1/ ECRAN TOTAL			
Spécial Cannes		1 512,00 €	1 560,00 €
Spécial Régions	1 620 € TTC	1 560,00 €	1 440,00 €
Spécial La Rochelle			2 400,00 €
2/ ERI			
Insertion La Rochelle	2 388,00 €		2 148,00 €
3/ LE FILM Français			
Spécial Cannes			3 480,00 €
4 / FILM France			
Incentive guide	500,00 €	500,00 €	
TOTAL	2 888,00 €	4 712,00 €	11 028,00 €

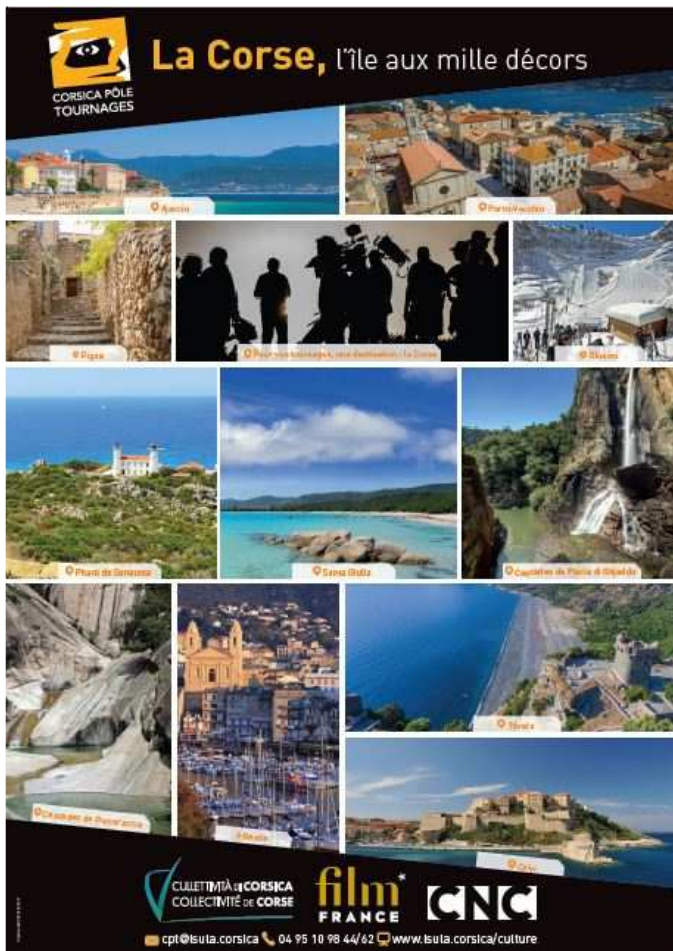
2. Un guide des tournages et des goodies :

Datant de 2016, le guide de Corsica Pôle Tournages a été renouvelé en janvier 2019 et des goodies ont été créés (affiches, kakemonos, tot bag, sacoches, cordons, fouta) par le biais d'un marché.

Ces outils sont nécessaires notamment lors de déplacements en festivals et dans les salons dédiés à l'audiovisuel pour une communication efficace mettant en avant tant la diversité des décors insulaires que le Fonds d'Aides du service (règlement du fonds d'aides sur clé USB en attache du guide).

Ex. d'une affiche :

Guide et Goodies :



L'objectif consiste à construire à moyen terme, une véritable stratégie de communication en la matière en s'appuyant notamment, sur un site internet dédié ou encore une revue du cinéma insulaire.

V – FESTIVALS - EVENEMENTIELS

1. Festivals :

La création audiovisuelle et cinématographique insulaire, forte de ce soutien est depuis quelques années plébiscitée par des sélections de films soutenus par la Collectivité de Corse :

2013 – Sélection à la quinzaine des réalisateurs du premier long métrage de Thierry de Peretti « Les apaches », film tourné en Corse et soutenu par la Collectivité.

http://www.quinzaine-realisateurs.com/qz_film/les-apaches/

2016 - Sélection à la Semaine de la critique du premier long métrage de Jean-Christophe Meurisse « Apnée », film tourné partiellement en Corse et soutenu par la Collectivité.

<http://www.semainedelacritique.com/fr/edition/2016/film/apnee>

2017 - Sélection à la Semaine de la critique du deuxième long métrage de Thierry de Peretti « Une vie violente », film tourné en Corse et soutenu par la Collectivité.

<http://www.semainedelacritique.com/fr/edition/2017/film/une-vie-violente>

2018- deux séries insulaires soutenues par la Collectivité de Corse : « Back to Corsica » produite par Mouvement (Michèle Casalta) pour France 3 Corse Via Stella et « Over la nuit » produite par Mareterrani (Paul Rognoni) également pour France 3 Corse Via stella, ont été sélectionnées au festival Séries Séries à Fontainebleau.

http://www.serieseries.fr/prog_series.php

2018 – Sélection au festival international du film de Toronto du premier long métrage de Caroline Poggi et Jonathan Vinel « Jessica forever ». Caroline Poggi a suivi son cursus au sein de l'Université de Corse, après une première reconnaissance par un Ours d'or à Berlin en 2014 pour son deuxième court métrage, elle a tourné partiellement en Corse avec son coréalisateur ce premier long métrage soutenu par la Collectivité de Corse. Ce film très attendu par la critique (cf. lien ci-après vers le n°740 des Cahiers du cinéma de janvier 2018) sortira dans les salles en mai 2019.

<https://www.lesinrocks.com/2018/08/news/le-premier-long-metrage-de-jonathan-vinel-et-caroline-poggi-fera-sa-premiere-mondiale-toronto>

<https://www.cahiersducinema.com/produit/janvier-2018-n740/>

2019 – Sélection au festival de Berlin de « Jessica forever » de Caroline Poggi et Jonathan

<https://www.telerama.fr/cinema/berlinale-2019-jessica-forever,-un-premier-long-metrage-aussi-etrange-que-courageux,n6132352.php>

2019- Récompense de trois Magritte (les César belges) pour le film « Laissez bronzer les cadavres » d'Hélène Cattet et Bruno Forzani, tourné en Corse et soutenu par la Collectivité de Corse.

http://www.lesmagritteducinema.com/workfile.php?lang=fr&titre_1=Laissez+bronzer+les+cadavres%A9

2019 - deux séries tournées sur le territoire et soutenues par la Collectivité de Corse : « Une île » produite par Image & Cie pour Arte et « ZéroStéron » produite par la Dame de cœur pour France Télévisions, ont été sélectionnées au festival Séries Mania à Lille en compétition.

https://www.cnc.fr/series-tv/actualites/series-mania-presente-sa-programmation_941342

<https://www.corsematin.com/article/culture-et-loisirs/une-ile-tournee-en-corse-et-bientot-diffusee-sur-arte>

<http://www.madmoizelle.com/zerosterone-serie-marion-seclin-987579>

Corsica Pôle Tournages participe à ces salons professionnels et festivals internationaux dont le Salon des Lieux de tournages à Paris, le festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand, le festival de Cannes, le festival de la Rochelle, le festival Séries Mania afin de faire la promotion de la Corse comme terre d'accueil de tournages.

Il peut arriver que le bureau d'accueil organise des évènements afin de communiquer sur la politique du secteur ou de s'associer à la sélection d'un film en festival (ce qui a été le cas

notamment en 2013 et en 2017 pour les sélections au festival de Cannes des films de Thierry de Peretti).

Des partenariats se dessinent avec l'ATC afin d'associer leur présence à certains festival dans le but de mettre en place une stratégie de communication.

2. Organisation d'événementiels :

Depuis deux années, à la sollicitation de Film France, Corsica Pôle Tournages organise sur le territoire des manifestations d'envergure nationale tel que la Fête du cinéma ou encore les Journées du Patrimoine.

Ainsi, en 2017 pour **la fête du cinéma**, en partenariat avec la cinémathèque de Corse et l'Office de Tourisme de Bunifaziu, ont été organisées, au regard du Bollywood « Tamasha » tourné en partie sur Bunifaziu en 2014 :

- ✓ deux visites guidées sur la thématique « patrimoine-cinéma » agrémentée par la visualisation sur Smartphones d'extraits de films in situ,
- ✓ des ateliers sur la culture indienne (danse et calligraphie) à destination des scolaires,
- ✓ la projection du film « Tamasha » dans la loge de l'Arsenal en présence de techniciens et comédiens insulaires du film.

Ces animations ont drainé un public aussi bien de vacanciers que de locaux pour lesquels la présence d'indiens durant le tournage avait suscité un certain engouement et dont certains avaient pu y participer comme figurants.

Pour la **fête du cinéma en 2018**, en partenariat avec la cinémathèque de Corse, l'association Portivechju Di Tandu, l'Office de Tourisme et la ville de Portivechju, différents animations ont été organisées dans cette ville :

- ✓ deux visites guidées avec le visionnage d'extraits de films anciens sur Smartphones en journée et en nocturne avec la projection des extraits de films sur les façades des ruelles de la ville,
- ✓ un ciné-concert sur le parvis du Bastion de France.

Sur le même principe, lors des **journées du Patrimoine (2017 et 2018)**, en partenariat avec la cinémathèque de Corse (création de l'application sur Smartphones et tablettes) et les offices de tourisme de Portivechju et de Bunifaziu, deux visites guidées sur ces deux villes ont été organisées agrémentées par le visionnage d'extraits de films anciens sur Smartphones suscitant un grand intérêt pour un public toujours très nombreux et fidèle à ce rendez-vous des Journées du Patrimoine.

VII – VOLET FORMATIONS

Dans le cadre de la formation initiale, ont été créés à l'Université de Corse :

- ✓ en 2001, la licence professionnelle TAIS (Techniques et Pratiques Audiovisuelles et Cinématographiques) qui a permis de constituer un véritable vivier de techniciens en Corse,
- ✓ en 2011, le DU CREATACC (Diplôme d'Université Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse) en partenariat avec le GREC (Groupe de recherches et d'essais cinématographiques). Ouvert aux étudiants de Bac +3, elle permet à de jeunes producteurs et réalisateurs de se former tout en réalisant un premier film dans des conditions professionnelles, puisque la Collectivité de Corse soutient les 6 films réalisés chaque année dans le cadre de son fonds d'aides au titre de l'aide à la première œuvre attribuant ainsi une subvention de 20 000 € par films (dont 50% financent l'accompagnement pédagogique et 50% la production effective de l'œuvre).

De plus, dans le cadre de la formation continue, la Collectivité de Corse soutient des actions de formations au travers d'ateliers et de stage de formation professionnelles :

- ✓ un atelier d'écriture de scénario est organisé à Portivechju à la Cinémathèque de Corse par le GREC (Groupe de recherche et d'essai cinématographique),
- ✓ un atelier de réalisation de films documentaires est organisé à Aiacciu par l'association « Ateliers Varan ».

Les producteurs corses ont eu accès par le passé au stage de formation européen intitulé « Eurodoc ».

En fin d'année 2018, une réunion s'est tenue avec l'Assurance Formation Des Activités du Spectacle – l'AFDAS, association créée en 1972 qui se place aujourd'hui au cœur des stratégies emploi-formations notamment des intermittents de l'audiovisuel et du cinéma, permettant d'établir un 1^{er} contact avec Corsica Pôle Tournages dans le but de mettre en œuvre une professionnalisation et une structuration des filières et des réseaux de techniciens et comédiens insulaires. Un premier travail a été initié par le biais de l'élaboration d'un questionnaire visant notamment à recenser les besoins de ces derniers.

En effet, La Corse en tant que terre d'accueil de tournages se situe dans un marché extrêmement concurrentiel en Europe. L'île se doit d'être attractive (avec un fonds d'aide dynamique, une politique d'accueil positive et un vivier de techniciens qualifiés) alors que cette activité permet d'une part, d'obtenir des retombées économiques très significatives sur le territoire et d'autre part, de conforter la professionnalisation des techniciens insulaires de l'audiovisuel et du cinéma et enfin d'offrir une notoriété évidente dans le milieu socioprofessionnel.

Différentes actions ont été initiées depuis deux années par Corsica Pôle Tournages dans le but d'optimiser et de professionnaliser l'accompagnement des sociétés de production en s'appuyant notamment sur les acteurs du développement insulaire.

Cependant, la mise en place d'une stratégie d'accueil des tournages ou encore de professionnalisation des techniciens insulaires ne peut s'envisager sans la constitution d'une véritable équipe projet au sein même de Corsica Pôle Tournages. Ainsi, en validant la demande du Pôle Tournages, le Président du Conseil Exécutif de Corse a permis l'arrivée d'un étudiant en contrat d'alternance (1^{ère} année de master « information et communication ») en novembre 2018 afin d'apporter une aide à la réalisation des actions engagées par Corsica Pôle Tournages, dans l'attente d'une structuration et de renforts de ce secteur afin de mener à bien l'ensemble des missions du bureau d'accueil.

VIII - TOURNAGES

Corsica Pôle Tournages dénombre chaque année le nombre de tournages réalisés dans l'île (court métrage, long métrage, fiction TV unitaire et de série, films institutionnels, films publicitaires, vidéo clip) et le nombre de jours de tournages correspondant.

Ainsi, depuis 2009, l'état des lieux est le suivant :

Libellé	2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018	
Nombre de demandes enregistrées par CPT	100		93		86		108		121		143		125		128		130		72	
Nombre de tournages effectifs	32		45		54		107		86		111		118		95		120		137	
Nombre global de jours de tournages effectifs	225		452		722		1212		1271		1252		1198		894		1186		1180	
	Nbre	Jours	Nbre	Jours	Nbre	Jours	Nbre	Jours	Nbre	Jours	Nbre	Jours	Nbre	Jours	Nbre	Jours	Nbre	Jours	Nbre	Jours
Courts métrages	13	82	11	72	6	31	18	105	19	199	15	86	20	125	17	87	17	115	14	81
Documentaires	7	58	9	87	24	310	34	554	31	342	48	597	41	435	32	339	59	624	43	389
Long métrage	4	37	4	69	2	13	2	38	2	59	4	66	4	91	3	66	2	26	1	25
Fictions TV	2	33	6	158	3	81	3	77	4	186	4	112	6	214	5	98	3	63	5	215
Autres (pub, web, institutionnel, clip...)	6	15	15	66	19	287	50	438	30	485	40	391	47	333	38	304	39	358	74	470

RECAPITULATIF 2018			
	Nb ayant sollicité le BAT	Nb de tournages accueillis	Nb de jours de tournages
LONG METRAGE France	8	1	25
LONG METRAGE Etranger	0	0	0
FICTION TV	8	8	215
COURT METRAGE	35	14	81
WEB TV	1	3	23
FLUX	5	14	274
DOCUMENTAIRE	12	43	388
PUB	0	8	48
INSTITUTIONNEL	0	14	34
CLIP	3	8	24,5
AUTRES (DONT ANIMATION)	5	26	88
TOTAL	78	137	1 180

Pour la seule année 2018, le Bureau d'Accueil des Tournages a enregistré près de 80 dossiers (auxquels s'ajoutent une trentaine de demandes de renseignements divers par mail et par téléphone notamment en relation avec le fond d'aide : dates des prochaines commissions, renseignements sur les dossiers du fonds d'aide, etc.) ont donné lieu à une demande de soutien logistique au CPT dont 35 courts métrages, 6 séries TV, 2 fictions TV unitaires, 9 long métrage, 12 documentaires et 9 demandes diverses (clip, films publicitaires, web série).

Le calcul des retombées économiques du territoire correspond à la prise en compte des dépenses suivantes :

- ✓ Rémunérations : Les rémunérations brutes (charges salariales incluses) des techniciens, artistes et figurants régulièrement établis sur le territoire (c'est-à-dire dont l'adresse fiscale comporte un code postal du territoire ou dont l'adresse inscrite sur le bulletin de salaire comporte un code postal du territoire).
- ✓ Prestations techniques & logistiques : Les prestations facturées par une structure dont le siège social (ou une succursale) est établi sur le territoire.
- ✓ Location de décors : Les frais de mise à disposition de décors situés sur le territoire, quelle que soit l'adresse de facturation.
- ✓ Transports : Les frais de transports à l'intérieur du territoire insulaire et les frais de location de véhicules lorsque la facture émane d'une société dont le siège social est établi sur le territoire. Les dépenses de transports (ex: billets de bateau ou avions) liées à la venue du tournage sur le territoire (depuis Paris ou d'une autre région) sont prises en compte seulement si elles sont contractées auprès d'une compagnie (aérienne, maritime) ou d'une agence de voyage domiciliées sur le territoire.

Ces retombées sont estimées par la production au moment de l'attribution de la subvention, puis vérifiées sur la base de la transmission des comptes définitifs du film servant de justificatif au paiement du solde de la subvention.

Le tableau ci-après (page 11) ne récence que les longs métrages, les unitaires et séries TV de fiction sur les trois dernières années. Sur cette base le ratio estimés des retombées économiques est 0,67 € investi par la Collectivité de Corse (compte tenu de l'apport d'1/3 du CNC) = 5,86 €, soit un ratio de 875% de retombées économiques sur le territoire. En rajoutant les documentaires et courts métrages, ce ratio serait sensiblement augmenté.

Année du tournage	Titre de l'œuvre	Type d'œuvre	Société de production	Réalisateur	Subvention attribuée	Retombées économiques estimées	Nbre jours de tournage
2016	UNE VIE VIOLENTE	LM FICT	LES FILMS VELVET	THIERRY DE PERETTI	20 000	1 008 701,00 €	41
2016	LAISSEZ BRONZER LES CADAVRES	LM FICT	ANONYMES FILMS + TOBINA FILM	HELENE CATTET + BRUNO FORZANI	100 000	344 591,00 €	20
2016	MEURTRES A BASTIA	SERIE FICT	Matthieu Tarot	Stéphanie Murat	150 000	693 146,00 €	21
2016	<i>Hotel Parad'isula, Bastia città da piglia</i>	SERIE FICT	PASTAPROD	Philippe Raffalli , Pierre François Cimino	160 000	472 520,88 €	45
2016	Raph & Max	SERIE FICT	PASTAPROD	Julien Meynet	40 000,00 €	249 631,30 €	6
2016	STUDENTE	SERIE FICT	STELLA PRODUCTION	Dominique TIBERI	60 000,00 €	283 011,33 €	21
2016	JAGUAR	LM FICT	Channambika Films (FANNESH FILMS - prod exé)	Mahadev	- €		5
2017	LA DOULEUR	LM FICT	Les Films du Poisson	Emmanuel Finkiel	- €		2
2017	JESSICA FOREVER	LM FICT	ECCE FILMS	Jonathan Vinel et Caroline Poggi	100 000,00 €	259.178,00	24
2017	LA VIE OU LA PLUIE	TVFILM	OMNICUBE	Lavinie Boffy	85 000,00 €	417 594,83 €	35
2018	BELLE-FILLE	LM FICT	MY FAMILY	Méliane MARCAGGI	150 000,00 €	694 772,00 €	25
2018	LE TEMPS EST ASSASSIN	SERIE FICT	AUTHENTIC PROD	CLAUDE MICHEL ROME	220 000,00 €	3 782 119,00 €	70
2018	OUVERT LA NUIT - Saison 1	SERIE FICT	MARETERRANIU	JULIEN MEYNET	215 000,00 €	1 000 000,00 €	27
2018	OUVERT LA NUIT - Saison 2	SERIE FICT	MARETERRANIU	JULIEN MEYNET	215 000,00 €	1 000 000,00 €	27
2018	STUDENTE - saison 2	SERIE FICT	STELLA PRODUCTIONS	Baptist Agostini et JL Graziani	168 500,00 €	365 519,00 €	25
2018	UNE ILE	SERIE FICT	IMAGE ET COMPAGNIE	Julien TROUSSELIER	248 000,00 €	1 370 000,00 €	66
2018	ZEROSTERONE	WEB SERIE	LA DAME DE CŒUR	NADJA ANANE	83 200,00 €	133 120,00 €	12
TOTAL					2 014 700,00 €	11 814 726,34 €	472